



Comptes annuels

2023

ADRA Suisse

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint**
à l'Assemblée Générale de l'
ADRA Suisse
Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe) de l'ADRA Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales), aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales), et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

OBT SA



Helene Lüscher
expert-réviseur agréé
réviseur responsable



Roman Marty

Zurich, 18 avril 2024

- comptes annuels 2023 (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe)

Bilan 2023

	Explications	2023	2022
ACTIF			
Liquidités		1'889'866.91	1'710'695.13
Titres à court terme		536'839.00	512'888.00
Débiteurs	1	109'827.84	100'791.37
Stocks		10'070.56	5'779.33
Charges payées d'avance	2	245'039.51	47'276.10
Actif circulant		2'791'643.82	2'377'429.93
Actifs financiers	3	487'761.16	548'910.16
Mobilier et matériel	4	15'603.00	18'951.51
Actif immobilisé		503'364.16	567'861.67
TOTAL ACTIF		3'295'007.98	2'945'291.60
PASSIF			
Dettes		181'578.93	18'517.25
Passifs transitoires		550'027.84	255'652.54
Provisions à court terme		11'951.71	5'791.08
Exigible à court terme	5	743'558.48	279'960.87
Projets futurs		1'182'259.88	1'017'324.20
Capital des fonds affectés		1'182'259.88	1'017'324.20
Capital de l'organisation		1'369'189.62	1'648'006.53
TOTAL PASSIF		3'295'007.98	2'945'291.60

Compte de résultat 2023

	Explications	2023	2022	Différence	
REVENUE					
Dons Privés		1'151'599.32	1'457'967.53	-306'368.21	-21.0%
Légats		44'451.15	20'640.00	23'811.15	115.4%
Contributions de la Chaîne du Bonheur		910'395.00	199'815.00	710'580.00	355.6%
Contributions de l'Eglise ASJ		148'312.75	135'000.00	13'312.75	9.9%
Contributions d'autres institutions		2'449'006.75	2'799'881.16	-350'874.41	-12.5%
Contributions Réseau ADRA		231'063.53	6'993.75	224'069.78	3203.9%
Dons et contributions		4'934'828.50	4'620'297.44	314'531.06	6.8%
Revenus commerciaux		20'590.00	20'842.00	-252.00	-1.2%
Recettes diverses		45.00	641.85	-596.85	-93.0%
Excédent de revenus		20'635.00	21'483.85	-848.85	-4.0%
Revenue	5	<u>4'955'463.50</u>	<u>4'641'781.29</u>	313'682.21	6.8%
Dépenses					
Dépenses des projets		4'367'687.08	4'095'822.97	271'864.11	6.6%
Dépenses administratif		449'158.83	428'671.96	20'486.87	4.8%
Dépenses de Marketing		267'469.69	269'674.78	-2'205.09	-0.8%
DÉPENSES	6	<u>5'084'315.60</u>	<u>4'794'169.71</u>	290'145.89	6.1%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-128'852.10	-152'388.42	23'536.32	-15.4%
Résultat financier	7	14'970.87	-61'367.92	76'338.79	-124.4%
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-113'881.23	-213'756.34	99'875.11	-46.7%
Retraits de fonds		4'022'369.49	3'701'879.50	320'489.99	8.7%
Allocations de fonds		-4'143'724.10	-3'767'979.13	-375'744.97	10.0%
Modification des fonds alloués		-121'354.61	-66'099.63	-55'254.98	83.6%
RÉSULTAT ANNUEL (avant allocations au capital de l'organisation)		<u>-235'235.84</u>	<u>-279'855.97</u>	44'620.13	-15.9%

Tableau de financement

	2023	2022
Résultat annuel avant allocation au capital de l'organisation	-235.235,84	-279.855,97
Variation du capital des fonds	-121.354,61	-66.099,63
Résultat annuel avant variation des fonds	-113.881,23	-213.756,34
Amortissements sur actifs immobilisés	6.470,61	8.414,74
Plus-value sur titres	37.198,00	64.751,81
Variation créances	-9.036,47	-15.073,06
Variation compte de régularisation actif	-197.763,41	129.260,01
Variation des stocks	-4.291,23	5.576,71
Variation exigible à court terme	463.597,61	57.382,54
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	182.293,88	36.556,41
Augmentation/diminution biens mobiliers	-3.122,10	-1.608,60
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-3.122,10	-1.608,60
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	179.171,78	34.947,81
Justificatif		
Solde initial liquidités au 01.01.	1.710.695,13	1.675.747,32
Solde final liquidités au 31.12.	1.889.866,91	1.710.695,13
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	179.171,78	34.947,81

Tableau de variation du capital 2023

	Etat au 01.01.2023	Augmentation (+)	Diminution (-)	Transferts int. de fonds	Etat au 31.12.2023
Aide en cas de catastrophe	715.991,01	3.542.493,56	3.406.881,89	-	851.602,68
Les moyens de subsistance	-	268.094,68	311.675,75	43.581,07	-
Éducation	289.096,17	136.872,09	107.728,95	-	318.239,31
Engagement social	12.237,02	196.263,77	196.082,90	-	12.417,89
Fonds projets en cours	1.017.324,20	4.143.724,10	4.022.369,49	43.581,07	1.182.259,88
Fonds de construction	350.000,00	-	-	-	350.000,00
Réserves de fluctuation de valeur	80.000,00	-	-	-	80.000,00
<i>Capital lié</i>	<i>430.000,00</i>	-	-	-	<i>430.000,00</i>
<i>Capital libre généré</i>	<i>1.218.006,53</i>	-	<i>-235.235,84</i>	<i>-43.581,07</i>	<i>939.189,62</i>
Capital de l'organisation	1.648.006,53	-	-235.235,84	-43.581,07	1.369.189,62
Total du capital des fonds et du capital de l'organisation	2.665.330,73	4.143.724,10	3.787.133,65	-	2.551.449,50

Tableau de variation du capital 2022

	Etat au 01.01.2022	Augmentation (+)	Diminution (-)	Transferts int. de fonds	Etat au 31.12.2022
Aide en cas de catastrophe	457.665,60	3.124.174,12	2.865.848,71	-	715.991,01
Les moyens de subsistance	19.443,41	298.202,98	372.682,11	55.035,72	-
Éducation	347.992,67	251.720,05	310.616,55	-	289.096,17
Engagement social	71.087,17	93.881,98	152.732,13	-	12.237,02
Fonds projets en cours	896.188,85	3.767.979,13	3.701.879,50	55.035,72	1.017.324,20
Fonds de construction	350.000,00	-	-	-	350.000,00
Réserves de fluctuation de valeur	80.000,00	-	-	-	80.000,00
<i>Capital lié</i>	<i>430.000,00</i>	-	-	-	<i>430.000,00</i>
<i>Capital libre généré</i>	<i>1.552.898,22</i>	-	<i>279.856,07</i>	<i>-55.035,72</i>	<i>1.218.006,43</i>
Capital de l'organisation	1.982.898,22	-	279.856,07	-55.035,72	1.648.006,43
Total du capital des fonds et du capital de l'organisation	2.879.087,07	3.767.979,13	3.981.735,57	-	2.665.330,63

Annexes aux comptes annuels 2023

Principe d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels d'ADRA Suisse, agence adventiste d'aide et de développement avec siège à Zurich, sont établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC, du CO, des statuts de l'organisation et des directives de la ZEWO. Le rapport annuel reflète la situation financière, le résultat d'exploitation et les disponibilités.

Périmètre de consolidation

ADRA Suisse ne dispose pas de filiale ou d'institution partenaire lui permettant d'exercer une influence prépondérante.

ADRA a un réseau de groupes locaux en Suisse qui font des collectes de fonds, mènent des activités d'information et réalisent des projets sociaux locaux. Les groupes locaux sont tenus aux directives d'ADRA Suisse. Le travail des groupes locaux se fait exclusivement sur une base volontaire avec des bénévoles.

Règles d'établissement du bilan et des postes

Sauf indication contraire dans les commentaires des postes individuels du bilan, l'évaluation des positions s'effectue à la valeur nominale le jour de référence du bilan. La comptabilité est présentée en francs suisses. Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours moyen de l'AFC en décembre. Les gains et les pertes sur cours provenant des transactions en devises étrangères sont ainsi pris en

considération dans le compte d'exploitation.

Liquidités

Cette position comprend les caisses, le CCP, les comptes bancaires ainsi que les dépôts à terme éventuel.

Titres

Les titres sont détenus comme réserve de trésorerie et donc classés comme actifs courants. Ils sont comptabilisés à la valeur de marché à la date de clôture du bilan. Les titres ne sont pas mis en gage. La réserve de fluctuation de devises est indiquée séparément dans le capital de l'organisation. Les actifs sont investis selon des critères éthiques.

Créances / Comptes de régularisation actifs

Les créances et les charges payées d'avance sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'ajustements de valeur nécessaires.

Stocks

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la valeur vénale effective, si celle-ci est inférieure, en tenant compte de provisions individuelles appropriées.

Actif immobilisé

Le bilan indique le mobilier à sa valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements ; ces derniers sont

calculés avec la méthode linéaire sur la période habituelle d'utilisation :

- Mobilier : 5 ans
- Electronique : 3 ans
- Nouvelles machines : 6 ans
- Occasions : 4 ans
- Matériel pour actions de stand : 4 ans
- Nouveaux véhicules : 6 ans

Dettes et passifs transitoires

Les dettes et les charges à payer sont indiquées à leur valeur nominale.

Capital affecté des fonds

Dans cette position, il s'agit des fonds provenant de collectes spécifiques dont l'utilisation a été précisée par les donateurs ou le secteur public. Les variations des fonds affectés se trouvent sous la rubrique « variations » du compte d'exploitation ainsi que dans le tableau « variation du capital ».

Capital de l'organisation

Le capital d'organisation est constitué de fonds générés libres et de fonds affectés qui sont utilisés dans le cadre des statuts d'ADRA Suisse.

Tableau de financement

Le tableau de financement indique les variations des liquidités provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Variation du capital

Le tableau de variation du capital démontre les différents composants du capital d'organisation, des fonds affectés selon projets. En principe, les fonds nécessaires pour les projets en cours sont couverts par des transferts des fonds libres, respectivement des fonds pour projets futurs de la même thématique. Les actifs liquides restants des projets terminés sont transférés dans un projet de suivi ou dans un fonds pour projets futurs dans la même thématique.

Charges administratives

Les charges administratives ont été calculées selon les directives de la ZEW0.

Travail des bénévoles

Au cours de l'exercice financier 2023, 2'542 jours (année précédente : 2'826) de travail volontaire non rémunéré ont été effectués pour diverses activités et projets. En outre, ADRA Suisse a reçu des dons en nature à la valeur du marché pour divers projets en 2023, qui sont évalués à CHF 386'559.00 (année précédente CHF 237'058.80), mais qui n'ont pas été inclus dans les états financiers de 2023.

Pour l'année 2023, ADRA Suisse a bénéficié d'une location des bureaux gratuite de CHF 0.00 (année précédente : CHF 0.00).

Indemnisation du comité directeur

Les membres du comité directeur ne sont pas rémunérés.

Rémunération de la direction générale

Chez ADRA Suisse, une seule personne est chargée de la direction de l'organisation. Nous renonçons donc à publier des chiffres à ce propos.

Fonds de prévoyance

Les collaborateurs/trices d'ADRA Suisse sont affiliés à la fondation collective LPP d'Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, et sont assurés contre les conséquences financières de vieillesse, de décès et d'invalidité. Il s'agit d'un contrat à cotisations déterminées, dans lequel les employés et l'employeur paient des cotisations fixes.

Les cotisations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Pour 2023, elles s'élèvent à CHF 30'446.95 (année précédente CHF 19'423.40) et sont incluses dans les charges de personnel. Les obligations envers la fondation de prévoyance s'élèvent à CHF 883.10 au jour d'établissement du bilan (31/12).

Le taux de couverture du fonds de prévoyance s'élève à 100% au 31/12/2023 (comme l'année précédente). Le nombre d'emplois à plein temps n'a pas dépassé 10 en moyenne sur l'année.

Charges liées aux projets en cours

Pour les projets en cours, des obligations non comptabilisées existent envers des partenaires pour un montant de CHF 483'250.00 (année précédente : CHF 171'660.17).

Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas d'événements majeurs postérieurs à la date du bilan qui pourraient affecter les comptes 2023.

Le Comité directeur d'ADRA Suisse approuve les comptes annuels par concertation circulaire au mois de 25.04.2024.

Remarques concernant les postions du bilan

	2023	2022
1 Créances / Promesses de financement		
Impôt anticipé	1'006.52	874.34
Autres créances	108'821.32	99'917.03
Total des créances	109'827.84	100'791.37
2 Comptes de régularisation actifs		
Charges de projet payées d'avance	138'916.91	36'614.00
Contributions au projet à recevoir	101'113.00	7'492.10
Autres comptes de régularisation actifs	5'009.60	3'170.00
Total des comptes de régularisation actifs	245'039.51	47'276.10
3 Actifs financiers		
EUD Trust Fund	485'300.00	546'458.19
Mietzinsdepot Bürglen	2'461.16	2'451.97
Total des actifs financiers	487'761.16	548'910.16
4 Mobilier et Matériel		
Valeur d'acquisition au 01.01.2023	74'327.88	72'719.28
Entrées	3'122.10	1'608.60
Sorties	0.00	0.00
Valeur d'acquisition au 31.12.2023	44'220.02	74'327.88
Cumul des amortissements au 01.01.2023	-55'376.37	-46'961.63
Amortissements	-6'470.61	-8'414.74
Désinvestissement	0.00	0.00
Amortissements au 31.12.2023	-61'846.98	-55'376.37
Valeur résiduelle	15'603.00	18'951.51
5 Capitaux étrangers à court terme		
Obligations liées à des projets Réseau ADRA	151'914.00	0.00
Autres obligations	29'664.93	18'517.25
Total des obligations	181'578.93	18'517.25
Vacances et heures supplémentaires	11'951.71	5'791.08
Charges de projet à payer	87'064.37	3'901.70
Contributions au projet encaissés d'avance	455'000.00	245'000.00
Autres comptes de régularisation passifs	7'963.47	6'750.84
Total des comptes de régularisation passifs et provisions à court terme pour personnel	561'979.55	261'443.62

Remarques concernant les positions pertes et profits

	2023	2022
6 Dons et contributions		
Produits affectés aux projets	4'289'847.40	3'767'979.13
Produits libres	665'616.10	873'802.16
Total des dons et contributions	4'955'463.50	4'641'781.29

Contributions d'autres institutions

Parmi les institutions qui ont versé des contributions aux projets en 2023 figurent les Nations Unies, le Secrétariat d'État aux migrations SEM, le DFRO (Disaster and Famine Relief Offering) et les fonds de loterie cantonaux.

7 Charges		
Charges directes des projets	4'111'298.58	3'879'021.05
Frais des personnel	620'248.20	533'845.83
Frais d'exploitation	131'724.67	149'286.11
Frais de collecte de fonds	214'573.54	223'601.98
Amortissements	6'470.61	8'414.74
Charges diverses	0.00	0.00
Total des charges	5'084'315.60	4'794'169.71
Frais de personnel pour projets	256'388.50	216'801.92
Frais de personnel administratif	310'284.65	270'971.11
Frais de personnel commercial	52'896.15	46'072.80
Total des frais de personnel	620'248.20	533'845.83

8 Résultat financier

Le résultat financier représente les revenus des placements financiers et des comptes d'épargne auprès des banques.